

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 04

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Efforts de recherche **canalisés**

(É D I T O R I A L)

En décembre dernier, la Confédération a promu le lancement de dix pôles de recherche nationaux à grand renfort de battage médiatique. Salués comme un nouvel instrument d'encouragement de la recherche, ces pôles devraient doter le paysage universitaire et scientifique suisse de fortes compétences dans des domaines en vogue: sciences de la vie, technologies de l'information et de la communication, développement durable et environnement, matériaux, nanosciences et optique.

A y regarder de plus près, force est de constater qu'il faut relativiser les cent vingt-six millions répartis sur trois ans, qui vont être distribués. Sur les quelque dix milliards de francs consacrés à la recherche en Suisse, près de deux tiers sont injectés par l'économie privée, un cinquième par les Hautes écoles et seulement cinq pour cent par la Confédération. L'EPFL à elle seule recevait, en 1999, un cinquième de ses fonds de sources externes, la contribution du Fonds national suisse surpassant de peu celle de l'industrie. De plus, bien que les grands axes choisis correspondent aux préoccupations du moment, les moyens alloués ne suffisent qu'à en aborder un aspect bien restreint. Ainsi, les technologies de l'information se limitent, actuellement, à un pôle consacré aux «interventions médicales aidées par ordinateur et guidées par l'image».

Au vu des chiffres qui précèdent, l'impact financier des nouveaux pôles ne semble donc guère déterminant a priori. Il convient cependant de souligner le tournant qu'un tel programme marque dans la politique économique suisse: la volonté d'orienter durablement la recherche, non seulement dans ses thèmes, mais aussi dans ses structures. Telles des toiles d'araignée cernant au plus près les compétences d'un domaine, les pôles retenus tissent un réseau dense de coopération. En responsabilisant une institution hôte (*leading house*) au bénéfice d'un soutien à long terme, en forçant l'établissement de collaborations stables autour de ce chef de file, en privilégiant une recherche intégrée (de la recherche fondamentale aux applications), le Conseil fédéral souhaite renforcer les atouts suisses - la capacité d'aborder de façon pluridisciplinaire les projets - et combler une lacune, celle du transfert de technologie.

Le bémol est bien davantage de mise en ce qui concerne le dégagement en touche des sciences humaines et sociales - dont la faiblesse et le manque de relève ont été constatés, il y a déjà lurette. Dans un paysage de la R&D de plus en plus modelé par des intérêts économiques, les ombres et lumières d'une réflexion sociale, éthique, juridique sur la technique font cruellement défaut aujourd'hui.